

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18/10/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DAC 363 Signature d'un contrat (4.000 euros) portant sur la cession de droits d'auteur avec Monsieur Tom HAUGOMAT, illustrateur.

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose la signature d'un contrat portant sur la cession de droits d'auteur avec Monsieur Tom HAUGOMAT, illustrateur, demeurant 173 rue de Romainville, 93100 Montreuil ;

Sur le rapport présenté par, Madame Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1: Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le contrat portant cession de droits d'auteur avec Monsieur Tom HAUGOMAT, illustrateur, dont le texte est joint en annexe de la présente délibération.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 4.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2021 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO